

Avis de Recrutement : 1 Co-Facilitateur

N° de Référence : N° 01/SOFEPADI/2021

Date limite de soumission des candidatures : **28 Février 2020 avant 15H30**

OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI
ONEM
DIRECTION PROVINCIALE DE
BUNIA
Par: Dieudonné LIPAR
N° d'Enregistrement: 60
Signature: [Signature]

Poste	Co-Facilitateur (Position National)
Nombre	1 Personne
Superviseur	Coordinateur National de Sous-cluster VBG
Lieu de travail	Poste basé à Goma avec des voyages réguliers dans la zone coordination Nord-Est
Type de contrat	Temps plein
Durée	11 mois
Salaires	Compétitif et correspondant à la grille salariale de la SOFEPADI

1. Contexte général

La coordination Humanitaire en République démocratique du Congo et le Cluster Protection ont établi en 2018 un Groupe Technique de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) . Les termes de référence de ce groupe sont basés sur le « Guide de coordination des interventions en matière de violence basée sur le genre dans les situations de crise humanitaires » élaboré en juillet 2010 par le Groupe de travail du domaine de responsabilité sur les Violences Basées sur le Genre (GBV-AoR) du Cluster Protection Mondial.

2. Définition de la violence basée sur le genre pour les analyses

Pour les analyses Selon le Comité Permanente Inter-Organisation (IASC), « La violence basée sur le genre est un terme générique pour tout acte nuisible/préjudiciable perpétré contre le gré de quelqu'un, et qui est basé sur des différences socialement prescrites entre hommes et femmes. »¹

Le Sous Cluster VBG de la RDC a adopté les définitions du Système de Gestion des Informations sur les VBG (GBVIMS) pour faciliter la collecte de l'information et l'analyse au sein du Sous Cluster².

3. Introduction

La mise en place de l'approche cluster sous la responsabilité des agences de Nations Unies (ONU) depuis 2005 au niveau national est un fait réel et accueilli comme une réforme positive. Cependant, les agences ONU travaillent sur le terrain en collaboration et coordination avec les organisations non gouvernementales (ONG) qui

¹ IASC, 2005, « Directive en vue d'intervention contre la violence basée sur le sexe humanitaire dans les situations de crise humanitaire. Centrage sur la prévention et la réponse à la violence sexuelle dans les situations d'urgence »

² GBVIMS, 2010 « Outil de classement de la violence base sur le genre »



œuvrent directement sur le terrain pour l'assistance humanitaire et qui sont parfois les partenaires de mise en œuvre des Agences ONU.

Vue l'immensité de la RDC, vu le fait que les agences des ONU n'ont pas toujours des représentations dans les provinces et territoires, associer les ONG à la coordination humanitaire à travers les clusters s'impose.

Le résultat escompté est d'obtenir une priorisation des besoins améliorée et une utilisation des ressources disponibles optimisée, à travers une meilleure définition des rôles et responsabilités des acteurs humanitaires dans tous les secteurs.

L'implication des ONG dans la coordination humanitaire est effective depuis la réforme humanitaire de 2005, mais leur engagement dans le leadership au sein de la coordination humanitaire est souvent limité par le manque de ressources dédiées pour la réalisation des activités autres que celles prédéterminées par leurs programmes/projets.

Dans le cadre de renforcer le rôle des ONG dans la coordination humanitaire en définissant et harmonisant leurs rôles, et en déterminant les modalités quant à leur financement dans ce rôle, même si la règle d'engagement à la coordination reste volontaire.

C'est dans cette perspective que la SOFEPAI en collaboration avec la coordination du sous cluster VBG hub Nord-Est recrute un **Co-Facilitateur** dans le cadre de projet de Renforcement de la coordination sectorielle au travers de la co-facilitation dans le hub régional nord-est

SOFEPAI est une organisation Non Gouvernementale Nationale de droits congolais qui travaille dans le domaine de la promotion des droits de l'homme et l'éducation à la cohabitation pacifique. Elle est constituée en vertu de la loi numéro 004/2001 qui organise les ASBL et établissement d'utilité publique en RDC. Elle dispose d'une personnalité juridique publié sous l'arrête ministériel numéro 201/CAB/MINJ/2006 du 23 juin 2006.

Sa vision « Un Congo où la mère et la fille ont dans la société les mêmes chances d'accès aux droits de base que l'homme. La mission étant d'œuvrer pour la promotion et la défense des droits de la femme de toutes les conditions sociales.

Les tâches spécifiques de co-facilitateur seront :

I. Responsabilités principales du co-facilitateur :

1. Participer au système de collecte de données sur les violences sexuelles et violences basées sur le genre du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;
2. Appuyer l'organisation des réunions du SC VBG, l'exécution et le suivi des points d'action, la fonctionnalité des groupes de travail ad hoc ou fixes, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation du plan d'action du SC VBG
3. Participer à l'élaboration des documents cadre du SC-VBG et de leur mise en œuvre



4. Appuyer les membres du SC-VBG dans la participation à la coordination en stimulant leurs contributions et leur engagement
5. Assurer le lien avec les groupes de travail décentralisés du SC VBG et/ou les points focaux du SC VBG dans le Cluster Protection provincial du Nord Kivu, Ituri, Tshopo, Bas Uélé et Haut Uélé
6. Appuyer la coordination du SC VBG dans la collaboration avec le Cluster protection, l'Inter-cluster et d'autres mécanismes de coordination de MONUSCO (POC, MARA, PSEA), ou des ONG-I (Forum des ONG)
7. Assurer la prise en compte des VBG dans d'autres clusters et appuyer le pilotage des nouvelles lignes guide IASC sur les VBG
8. Appuyer l'organisation des activités de renforcement de capacité du SC VBG, évaluation etc
9. Appuyer la production des documents de communication et plaidoyer du SC-VBG (bulletin d'info du SC-VBG, contributions aux bulletins humanitaire, aux OCHA stories, notes d'information et de plaidoyer, flash update, communiqués des presse etc) ;
10. Monitorer et assurer le respect et la mise en œuvre des engagements et standards globales du secteur ainsi que des normes et principes humanitaires, y compris la sensibilisation/formation des membres du cluster régional en la matière ;
11. Assurer le suivi et le monitoring des activités des membres du cluster régional et en collaboration avec les clusters leads dans les hubs régionaux ;
12. En collaboration avec le gestionnaire de l'information, assurer l'analyse des données concernant l'évaluation des besoins, les gaps, la présence opérationnelle et le rapportage sur les activités de réponse en cours ;
13. Soutenir les membres du cluster dans le développement des messages clé en la matière de plaidoyer pour faciliter et contribuer au processus de prise de décision opérationnelle et stratégique au sein de l'ICR et de l'EHP ;
14. Contribuer à assurer le suivi de la mise en œuvre opérationnelle des engagements collectifs pris par l'EHP et définis par le Plan de réponse humanitaire pour la RDC ;
15. Contribuer au processus d'élaboration des stratégies de réponse du secteur en occasion des processus de financement du CERF et du Fond Humanitaire Pays, y compris la relecture et révision technique des projets soumis par les acteurs ;
16. Participer au monitoring et suivi des projets en cours de mise en œuvre sous financement du Fonds Humanitaire ;
17. Appuyer le cluster national et les clusters régionaux dans le processus de mise à jour de l'HNO, HRP, Plans Opérationnels et DASHBOARD en collaboration avec les équipes OCHA ;



18. Participer à l'organisation des réunions du cluster au niveau national et appuyer le niveau régional dans la bonne réalisation des activités de coordination, selon les standards du secteur ;
19. Assurer une participation active à toutes les activités de coordination menées dans le cadre de l'ICR et selon les demandes ad hoc de l'EHP.

II. Responsabilités principales de l'agence lead :

1. Assurer l'inclusion du co-facilitateur dans la coordination des activités du cluster ;
2. Renforcer la capacité du co-facilitateur dans le mécanisme de coordination humanitaire en République démocratique du Congo, et le mécanisme de fonctionnement du cluster ;
3. Développer un memorandum d'entente sur la coordination avec le co-facilitateur (définissant les rôles et responsabilités spécifiques) ;

III. Qualifications requises

- Etre titulaire d'un diplôme de Maitrise en droit, sciences Sociales ou autre diplôme similaire(Exigé) ;
- Expériences professionnelles solides dans le domaine du genre et de la lutte contre le VBG au sein des ONGs tant nationales qu'internationales ;
- Avoir une bonne connaissance pratique de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (logiciels correspondants ainsi que téléphone, télécopie, courrier électronique, Internet) ainsi que des applications informatiques (telles que MS Office) ;
- Avoir une Maitrise de la plateforme GPS et GMS est un atout ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de genre, de lutte contre le VBG ;
- Capacité démontrée de travailler de manière objective et apolitique ;
- Expérience avérée en rédaction et analyse des dynamiques sociales ;
- Bonne capacité dans la facilitation et le travail avec les adultes ;
- Bonne capacité dans la gestion des dialogues impliquant plusieurs couches sociales ;
- Maitrise parfaite du contexte de conflits dans les zones d'interventions de SOFEPAZI et de couverture de la région Nord-Est ;
- Etre disponible et prêt à voyager dans les zones de couverture de la région ;
- Etre capable de travailler dans un environnement multiculturel et parfois sous pression et avec autonomie tout en conservant l'éthique de l'organisation et maintenir la qualité du travail ;
- Faire montre d'une connaissance et expérience pratique d'application de l'approche « sensibilité aux conflits » ;
- Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles, créatives
- Avoir d'excellentes capacités de gestion, d'organisation et communicationnelles



- Avoir une expérience directe dans l'exécution des projets utilisant une approche basée sur le genre ;
- Avoir des capacités et une expérience directe dans la facilitation des ateliers de formation et la rédaction des modules de formation ;
- Avoir une autorisation de travailler en RDC ;
- Capacité de voyager à l'intérieur du pays au besoin (environ 15% du temps) ;

Modalité de soumission des dossiers de candidatures :

Les dossiers de candidats sont à déposer aux adresses suivantes :

- ✓ A Beni : 22 Avenue Mbene, Quartier Kalinda, Commune de Mulekera, ville de Beni, province de Nord-Kivu, RDC
- ✓ A Bunia : 8 Avenue Mputu, Quartier Bakongolo, Ville de Bunia, Province d'Ituri, RDC
- ✓ A Kinshasa : 55 Avenue LUKUSA, Commune de la Gombe/Kinshasa
- ✓ A Goma (Bureau UNFPA) : N°13, Av. du PELICAN, Commune Goma, Quartier Volcan/ non loin du parquet
- ✓ Soit à l'adresse électronique suivante : info@sofepadirdc.org

Prière de mentionner la référence de l'offre : **01/SOFEPADI/2021** sur l'enveloppe contenant votre candidature et dans l'objet du mail.

Les dossiers de candidats comprendront uniquement :

- une lettre de motivation qui indique le poste pour lequel vous postulez, et l'avantage comparatif un CV détaillé et à jour, des attestations de services rendus, des copies de titres académiques et la carte de demandeur d'emploi délivrée par l'ONEM, deux personnes de références avec coordonnées téléphonique et électronique plus son organisation,

Les candidatures seront adressées à la coordinatrice de la SOFEPADI.

Noter que seules les candidatures sélectionnées seront contactées pour la suite du processus de recrutement

Les candidatures féminines sont fortement encouragées

Pour la SOFEPADI

Sandrine LUSAMBA

